

## Annexe II : calendrier d'ouverture des droits des agents, selon la nature de l'opération

Nature de l'opération de restructuration	Date de fin de l'ouverture des droits durant la période couverte par l'arrêté (période 2010 à 2012)	Période d'ouverture des droits IDV	Période d'ouverture des droits Mobilité	Observations
Dissolutions, transferts, réorganisations Personnel Civil	2010	2009 (pour mémoire) 2010 (année n)	2009 = année n-1 (pour mémoire) 2010 (année n)	La date de référence est celle de la date de fin de l'ouverture des droits durant la période couverte par l'arrêté (année n) :
	2011	2010 à 2011 (années n-1 et n)	2009 = année n-2 (pour mémoire) 2010 à 2011 (années n-1 et n)	- Droits IDV ouverts selon un principe biennal (années n -1 et n)
	2012	2011 à 2012 (années n - 1 et n)	2010 à 2012 (années n-2, n-1 et n)	- Droits mobilité ouverts selon un principe triennal (années n, n-1 et n-2)
Dissolutions, transferts, réorganisations Personnel Militaire	2010	Sans objet	2009 = année n-1 (pour mémoire) 2010-2011 (années n et n+1)	La date de référence est celle de la date de fin de l'ouverture des droits durant la période couverte par l'arrêté (année n) :
	2011	Sans objet	2010 à 2012 (années n-1, n et n+1)	- Droits mobilité ouverts selon un principe triennal : (années n-1, n et n+1) avec date butoir 2012
	2012	Sans objet	2011 à 2012 (années n-1, n)	
Rationalisations (année 2010)	2010	2010	2010	- Droits IDV et mobilité ouverts l'année de rationalisation 2010